

275 000 agents dans les trois fonctions publiques en Aquitaine fin 2011

N°215
AVRIL 2014

Au 31 décembre 2011, 275 300 salariés travaillent en Aquitaine dans la fonction publique, qu'elle soit de l'État, territoriale ou hospitalière : une personne en emploi sur cinq. Plus de la moitié de la fonction publique de l'État relève de la sphère de l'Éducation. La part de la fonction publique territoriale est plus élevée que dans la moyenne des régions de province. C'est l'inverse pour la fonction publique hospitalière.

Les effectifs globaux restent stables sur l'année 2011 : ils diminuent dans la fonction publique de l'État et augmentent surtout dans la fonction publique hospitalière. Depuis 2000, la croissance de l'emploi public au niveau national repose sur celle de la fonction publique territoriale, alimentée en partie par les transferts de personnels entre la fonction publique de l'État et la territoriale, dans le cadre de la deuxième vague de décentralisation. Les salariés aquitains de la fonction publique sont parmi les plus âgés de métropole. La part des femmes est moindre qu'à l'échelon national.

hospitalière (FPH). Cette proportion (20,8 %) est comparable à la moyenne nationale (20,4 %) et à celle des régions de province (20,7 %). En métropole, elle varie de 17,4 % dans les Pays de la Loire à 25,2 % dans le Limousin.

Plus de quatre agents sur dix (*figure 1*) relèvent de la fonction publique de l'État, une proportion conforme à la moyenne nationale. Parmi ces presque 120 000 agents, plus de la moitié (52,2 %) appartiennent peu ou prou au monde de l'enseignement, et dépendent du Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative ou de celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (dénomination des ministères en 2011).

La répartition des deux autres versants est sensiblement différente de celle observée en France métropolitaine hors Île-de-France : l'Aquitaine affiche une part de la fonction publique territoriale de 36,3 %, soit deux points de plus qu'en France de province. À l'inverse, le poids de la fonction publique hospitalière est plus faible.

En dépit d'une perte en un an de 860 postes dans la fonction publique de l'État, la Gironde - département le plus peuplé d'Aquitaine et siège de la capitale régionale - reste logiquement le premier employeur public, avec plus de 135 000 agents (*figure 2*).

1

Versant de la fonction publique	Effectifs	Aquitaine (%)	France de province (%)
Fonction pub. de l'État	119 595	43,5	43,2
Fonction pub. territoriale . . .	99 949	36,3	34,4
Fonction pub. hospitalière . .	55 746	20,2	22,4
Ensemble	275 290	100,0	100,0

Répartition de l'emploi public selon le versant de la fonction publique

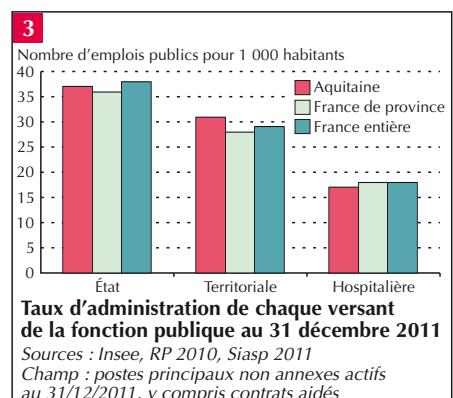
Source : Insee, Siasp

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011, y compris contrats aidés

85 emplois "fonction publique" pour 1 000 Aquitains

Avec 85 emplois dans l'ensemble de la fonction publique pour 1 000 habitants, l'Aquitaine se place au 14^e rang des régions pour le taux d'administration. Le taux d'administration de la fonction publique territoriale y est important : 31 emplois pour 1 000 habitants, la région se place au 11^e rang au regard de ce taux (figure 3). Elle se situe en 14^e position pour le taux d'administration dans la fonction publique de l'État avec 37 emplois pour 1 000 habitants et en 17^e pour celui de la fonction publique hospitalière (17 emplois).

La Gironde possède le taux d'administration le plus important de la région avec 93 emplois publics pour 1 000 habitants, contre 79 dans le reste de la région (figure 4). Dans ce département, outre de nombreux hôpitaux, on trouve notamment les implantations du Conseil régional, qui emploie presque 4 000 salariés. Siège de nombreux services déconcentrés de l'État et d'administrations avec un maillage territorial régional, la Gironde jouit aussi d'une implantation importante de la FPT avec 44 emplois publics pour 1 000 habitants, contre 31 dans le reste de la région. Le département concentre ainsi plus de la moitié des agents de l'État aquitains (53 %) et au total près d'un fonctionnaire sur deux (49 %) tous versants confondus. C'est dans les Landes que la fonction publique territoriale est la plus représentée, avec plus de 42 %



2 L'emploi public aquitain est implanté pour moitié en Gironde

	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques
Effectifs	32 000	135 280	34 550	24 180	49 280
Répartition par versant (%)					
Fonction publique de l'État	33,3	47,0	40,2	40,1	44,2
Fonction publique territoriale	38,8	35,0	42,3	32,6	35,9
Fonction publique hospitalière	27,9	18,0	17,5	27,3	19,9

Emploi public et part de chaque versant selon le département

Source : Insee, Siasp

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31/12/2011, y compris contrats aidés

des emplois publics. Dans ce département, la proportion d'agents travaillant au sein des Centres communaux d'action sociale (CCAS) est plus de deux fois supérieure à la moyenne régionale.

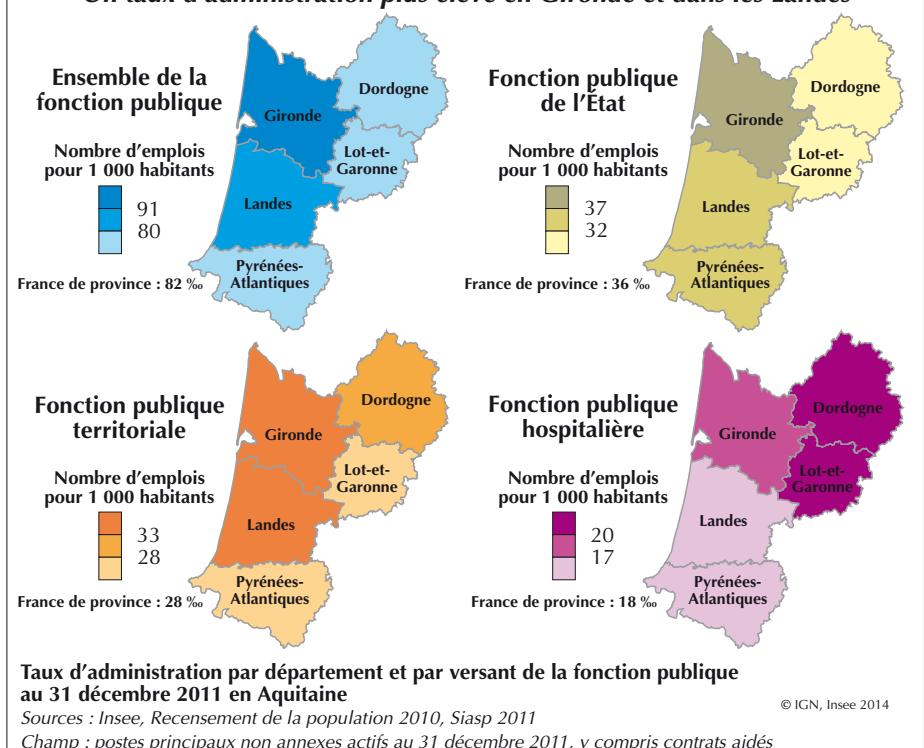
Quant à la fonction publique hospitalière, elle se remarque surtout en Lot-et-Garonne et en Dordogne, où elle dépasse les 27 %. Dans ces deux départements plus ruraux, la population est en effet sensiblement plus âgée, environ un tiers des habitants ayant 60 ans ou plus.

Des transferts d'effectifs

Entre fin 2010 et fin 2011, l'emploi dans la fonction publique reste stable en Aquitaine (+ 0,2 %, soit + 500 emplois) tandis qu'il se contracte de 0,5 % au niveau France. La baisse des effectifs dans la fonction publique de l'État est

moins marquée en Aquitaine qu'en moyenne nationale. Elle s'inscrit dans le cadre de la révision générale des politiques publiques (RGPP) et est en partie la conséquence du non-remplement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Elle peut aussi s'expliquer par le transfert de certaines missions ministérielles à des collectivités locales - comme la gestion de certaines routes nationales versée à la compétence des Conseils généraux - ou à des établissements publics à caractère administratif de la FPT. Dans la FPT et la FPH, les effectifs aquitains sont en hausse et la progression en un an est deux fois plus importante en Aquitaine qu'au niveau national. Cette augmentation est sensible dans la fonction publique hospitalière, grâce notamment aux embauches dans les

4 Un taux d'administration plus élevé en Gironde et dans les Landes



établissements d'hébergement pour personnes âgées.

Dans la fonction publique territoriale, la progression (+ 0,6 %) est plus marquée dans les établissements publics que dans les collectivités territoriales. Le gain net d'emplois en 2011 atteint 1 500 dans la FPH et 600 dans la FPT.

Entre fin 2010 et fin 2011, les Pyrénées-Atlantiques et les Landes se distinguent par une hausse des effectifs de l'ensemble de la fonction publique, plus de 500 emplois chacun (*figure 5*). Les effectifs de la FPH augmentent dans tous les départements, particulièrement dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. Le département landais est le seul où les trois versants sont en augmentation, alors que la tendance est à une diminution des effectifs dans la FPE. Cette particularité peut s'expliquer par l'étalement des transferts de l'État vers les collectivités, qui ne s'effectuent pas partout au même rythme, et dont les effets ne seront visibles qu'en 2012 ou 2013. Les effectifs de la territoriale sont en hausse dans tous les départements à l'exception de la Gironde.

Des femmes dans la FPH, plutôt des seniors dans la FPT

L'emploi public aquitain dans son ensemble affiche un taux de féminisation (60,5 %) inférieur d'un point à la moyenne de la France de province et classe l'Aquitaine au 18^e rang des régions françaises pour cet

Une plate-forme d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines

La nouvelle organisation de l'État, mise en œuvre dans le cadre de la révision générale des politiques publiques, s'est traduite par la création de directions départementales interministérielles et la réduction du nombre de directions régionales. Désormais, l'administration territoriale de l'État (ATE) placée sous l'autorité du Préfet de région est composée en Aquitaine de cinq préfectures, du Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar) et quatorze sous-préfectures, cinq directions régionales (Dreal, Draaf, Direccte, DRJSCS et Drac), deux directions interrégionales (Dirm-Direction interrégionale de la mer Sud Atlantique et Dira-Direction interdépartementale des routes Atlantique) et douze directions départementales interministérielles (DDI).

La plate-forme d'appui interministériel à la gestion des ressources humaines (GRH), placée auprès du Préfet de région (Sgar), œuvre en faveur des administrations de l'État implantées dans la région et de leurs agents. Elle apporte ainsi un appui à l'ensemble des chefs de service et des responsables RH locaux en matière de GRH : gestion prévisionnelle, recrutement, mobilité, formation, environnement professionnel, action sociale. En Aquitaine, elle est composée de 5 agents.

Une baisse des emplois dans l'administration territoriale de l'État en Aquitaine

Localisation	Effectif en équivalent temps plein au 1 ^{er} janvier			
	2010	2011	2012	2013
Gironde	3 330	3 063	3 132	3 078
Pyrénées-Atlantiques	1 150	1 150	1 047	1 057
Dordogne	786	767	740	716
Landes	710	712	581	528
Lot-et-Garonne	666	617	559	557
Hors Aquitaine (géré par l'Aquitaine)	328	195	269	246
Total	6 970	6 504	6 328	6 182

Effectifs de la fonction publique d'État en Aquitaine suivis par la plate-forme

Source : Plate-forme d'appui interministériel RH en Aquitaine

indicateur. Il est particulièrement féminisé en Dordogne et Lot-et-Garonne avec presque deux tiers de femmes, en raison de la part élevée de la FPH, traditionnellement très féminisée.

C'est également dans la FPH que la part des agents de 55 ans ou plus est la plus faible (13,5 %) (*figure 6*). Suivent la FPE (15,7 %) et la FPT avec 17,3 %. Tous versants confondus, et assez traditionnellement, les agents publics en poste au sud de la Loire, notamment dans un grand quart Sud-Ouest, sont sensiblement plus âgés qu'ailleurs. En métropole, c'est en Corse, Paca, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine

que la part des salariés publics de 55 ans ou plus est la plus élevée.

En 2011, 83 000 cadres A, 55 000 cadres B et 137 000 cadres C travaillent dans la fonction publique aquitaine (*figure 7*). Ces derniers représentent la moitié des effectifs, une part un peu supérieure à celle observée tant en France qu'en province. La proportion d'agents de catégorie A (30,3 %) est inférieure d'un point à la moyenne de province alors que la part des agents de catégorie B est égale à la moyenne.

La répartition des agents par catégorie hiérarchique est très liée au type de fonction publique. Dans la FPE, les cadres A

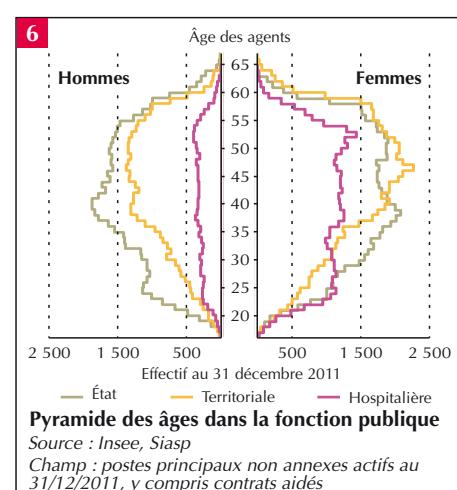
5 Davantage d'agents hospitaliers dans tous les départements d'Aquitaine

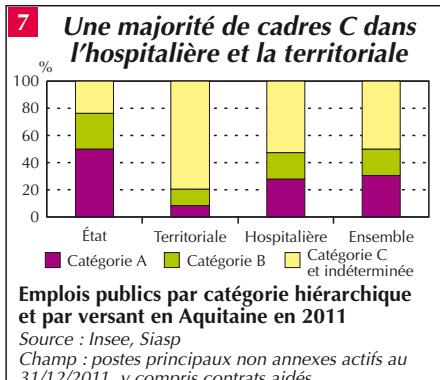
Département	Versant de la fonction publique			Unité : %
	État	Territoriale	Hospitalière	
Dordogne	- 1,9	0,2	1,6	- 0,1
Gironde	- 1,3	- 0,2	2,1	- 0,3
Landes	0,4	1,5	3,9	1,5
Lot-et-Garonne	- 2,9	0,3	2,6	- 0,4
Pyrénées-Atlantiques	- 1,4	2,4	5,0	1,2
Aquitaine	- 1,3	0,6	2,8	0,2
France de province	- 2,4	0,4	1,6	- 0,6
France	- 2,0	0,3	1,3	- 0,5

Évolution des effectifs selon le versant entre les 31 décembre 2010 et 2011

Source : Insee, Siasp

Champ : postes principaux non annexes actifs au 31 décembre, y compris contrats aidés





représentent la moitié des effectifs, en raison notamment des effectifs d'enseignants. C'est six fois plus que dans la FPT, où huit salariés sur dix sont de catégorie C. Dans cette catégorie se retrouvent de nombreux personnels techniques, ouvriers et de services (TOS), en poste dans les collèges et les lycées. À partir de 2004, les lois de

décentralisation ont transféré leur gestion aux Départements et aux Régions.

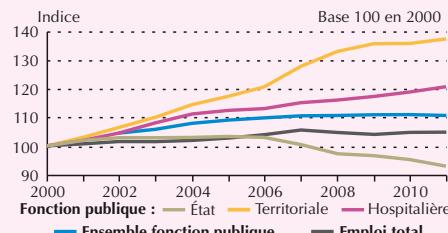
Au 31 décembre 2011, 6 300 personnes bénéficient d'un contrat aidé au sein de la fonction publique aquitaine, soit 2,3 % des agents régionaux. C'est une proportion comparable à la moyenne des régions de province. Toutefois, la répartition de ces contrats par versant n'est pas la même. En Aquitaine, ces agents sont en effet majoritairement accueillis au sein de la FPE (52,8 % de l'ensemble, soit six points de plus qu'en France de province) et sont donc proportionnellement moins présents dans la FPH et surtout dans la FPT.

Hervé HUART

Évolutions de la fonction publique au cours de la dernière décennie

Le dernier dénombrement des emplois de la fonction publique a été publié en 2010 à partir de la source Clap 2007. Cependant, les données de la présente publication ne sont pas directement comparables aux données publiées en 2010. Ainsi, aucune évolution ne peut être calculée en raison, d'une part, du changement de source - passage de Clap à Siasp - et, d'autre part, des différences de champs statistiques. Dans la source Clap, par exemple, les effectifs du ministère de la Défense n'étaient pas pris en compte alors que ceux de La Poste l'étaient. La méthode de comptabilisation des effectifs de la fonction publique sans doubles comptes n'était pas aussi précise. Si la mise en place du système Siasp entraîne une rupture de série, elle permet néanmoins d'établir un premier point de comparaison pour les prochaines études sur l'emploi public.

Jusqu'à présent, seules les sources et traitements réalisés au niveau national permettent d'étudier l'évolution des effectifs de la fonction publique. Entre 2000 et 2011, les effectifs au niveau France entière ont crû de 10,9 % quand l'emploi total augmentait de 5,2 %. Les effectifs de la fonction publique hospitalière sont en hausse régulière (+ 19,3 % au cours de la période). Sur la période, la croissance de l'emploi public repose sur celle de la fonction publique territoriale, alimentée en partie par les transferts de personnels entre la fonction publique de l'État (FPE) et la territoriale (FPT), dans le cadre de la deuxième vague de décentralisation.



Source
Le système d'information sur les agents des services publics (Siasp), produit par l'Insee à partir de l'exercice 2009 au niveau national et 2010 aux niveaux régional et départemental, recense les données sur l'emploi et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique. Le périmètre de la fonction publique renvoie aux personnes morales et organismes soumis au droit administratif dans lesquels le recrutement se fait sur la base du droit public. Le tracé de chacun des versants - fonction publique de l'État, fonction publique territoriale et fonction publique hospitalière - s'appuie essentiellement sur la catégorie juridique de l'employeur.

Les effectifs publiés ici comprennent les bénéficiaires de contrats aidés et les enseignants du privé. Ils correspondent à un champ plus large que celui retenu dans le rapport annuel sur l'état de la fonction publique.

Dans Siasp, les agents des établissements médico-sociaux rattachés à un centre hospitalier sont comptabilisés dans les effectifs des hôpitaux, qui recouvrent donc ici un périmètre plus large que celui de la Statistique annuelle des établissements de santé établie par le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

La mise en place de Siasp autorise un traitement homogène des trois fonctions publiques en termes d'emploi et de salaire, ce qui facilite les comparaisons entre fonctions publiques, en évitant omissions et doubles comptes. La multi-activité, au sein des fonctions publiques, est mieux cernée grâce à l'élargissement aux trois fonctions publiques du périmètre de détermination de l'emploi principal.

POUR EN SAVOIR PLUS ...

- **"L'emploi dans la fonction publique en 2011 - Baisse de la fonction publique d'État, hausse globale dans le versant hospitalier"**

Insee Première n°1460-juillet 2013

- **"En 2010, 5,5 millions de salariés travaillent dans la fonction publique"**

Insee Première n°1442-avril 2013

- **"Rapport annuel sur l'état de la fonction publique"**

DGAFF - Édition 2013